

# AQUANAL

LABORATOIRE AQUITAINE ANALYSES



SPÉCIALISTE DE L'ANALYSE  
POUR L'ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL



PRESTATIONS 2025

# PRESTATIONS 2025

---

PRÉSIDENT  
Dr Didier GUILLONNEAU  
dguillonneau@aquanal.fr

DIRECTEUR  
Pierre GUILLONNEAU  
pguillonneau@aquanal.fr

RESPONSABLE LABORATOIRE  
Isabelle MALAVIOLE  
imalaviole@aquanal.fr

RESPONSABLE TECHNIQUE  
Marie-France DUBOS  
mfdubos@aquanal.fr

RESPONSABLE QUALITÉ  
Alenka KRIVSKY  
akrivsky@aquanal.fr

HORAIRES D'OUVERTURE  
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30



NAL

ANALYSES



# NOTRE EXPÉRIENCE ANALYTIQUE EST RECONNUE SUR LE MARCHÉ D



## VITAMIN ANALYSIS SPECIALIST

The laboratory's performance in this particular field of analysis has made it recognized in France and Europe as the specialist in vitamin analysis.

## Determination of macronutrients and nutritional value for groups I - II - INCO

Caloric and energy values, proteins, lipids, carbohydrates, fiber, sugar profiles, fatty acid composition (saturated, unsaturated, omega 3 and 6, trans...), salt.

## Analysis of minerals, trace elements and heavy metals

Calcium, phosphorus, magnesium, potassium, sodium, copper, iron, manganese, zinc, iodine, selenium, chromium, molybdenum, fluorides, chlorides, lead, cadmium, arsenic, mercury, tin, nickel, antimony, cobalt, aluminium,...

## MAIN BUSINESS AREAS

- Dietetic products
- Clinical nutrition
- Dairy products
- Baby nutrition
- Miscellaneous food products
- Animal nutrition
- Food supplements

# ORTE DE PLUS DE 35 ANNÉES ES ALIMENTS-SANTÉ

## Autres déterminations

Acides aminés, inositol, carnitine, taurine, choline, lutéine, édulcorants, fructanes, galactooligosaccharides, nucléotides, polydextrose, polyols, conservateurs, Aw, aflatoxine M1, mélamine, acide cyanurique, nitrates, nitrites, chlorate, perchlorate, ...

## Analyse des vitamines hydro et liposolubles

Vitamines A, E, D,  $\beta$ -carotène, K, C, B1, B2, B6, B5, PP, B8, B9 et B12.



## FORMULES INFANTILES & PRODUITS NUTRITIONNELS

AQUANAL bénéficie d'une expertise et de compétences lui permettant de proposer à ses clients des méthodes adaptées au contrôle des formules infantiles, et des produits nutritionnels pour adultes (Aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales).

## ACCREDITATIONS COFRAC

Le laboratoire est accrédité COFRAC selon la norme NF EN ISO / CEI 17025 pour les domaines suivants :

- > Analyses des aliments diététiques et de régime et analyses destinées à l'étiquetage nutritionnel des aliments (LAB GTA 25/60).
- > Analyses des produits laitiers : méthodes physico-chimiques (LAB GTA 25/61).
- > Analyses des aliments pour animaux (LAB GTA 25/81).
- > Analyses des corps gras et oléo-protéagineux (LAB GTA 25/82).
- > Analyses physico-chimiques des sucres, produits sucrés et édulcorés, boissons sans alcool (LAB GTA 25/118).
- > Dosage des mycotoxines et des phycotoxines dans les denrées destinées à l'homme ou aux animaux (LAB GTA 21).





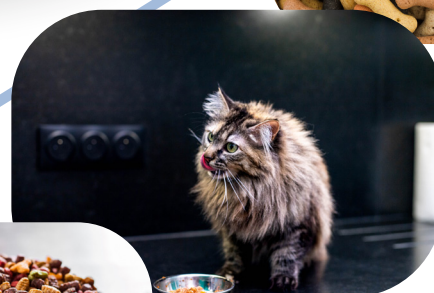
## ESPACE CLIENT web sécurisé & personnalisé

AQUANAL vous propose un espace client personnalisé accessible depuis son site internet [www.aquanal.fr](http://www.aquanal.fr) pour enregistrer vos demandes d'analyses et ainsi pouvoir accéder à de nombreux services.

- > Création de la demande d'analyses + Facture Proforma
- > Envoi automatique d'accusés de réception des échantillons
  - > Prise en charge prioritaire des échantillons
- > Réception par mail des rapports d'analyses par plusieurs destinataires
  - > Confidentialité et sécurisation des données
  - > Suivi des échantillons 24h/24, 7j/7

Consultez notre site internet :

[www.aquanal.fr](http://www.aquanal.fr)



## Un suivi des performances

### une amélioration continue et un savoir-faire reconnu

- > Participation aux essais interlaboratoires du BIPEA (Bureau Interprofessionnel d'Etudes Analytiques)  
Programmes de comparaisons interlaboratoires agroalimentaires : Produits diététiques et alimentation particulière, Etiquetage nutritionnel, Produits laitiers, Acides aminés, Corps gras, Aliments des animaux, Petfood...
- > Membre évaluateur au sein de l'AFNOR/V03B (Méthodes d'Analyses horizontales des produits alimentaires).
- > Participation aux circuits de validation de méthodes nationaux et internationaux (AFNOR - CEN - ISO - AOAC - SPIFAN).

## Des techniques, des équipements

### Des hommes et des femmes qui garantissent notre expérience

AQUANAL dispose de 2000 m<sup>2</sup> de laboratoire équipé d'outils d'analyses performants, reflet de l'ambition du laboratoire de garantir des résultats d'analyses de qualité, à la hauteur des exigences des clients.

- > Systèmes de Chromatographie Gazeuse couplée à des détecteurs spécifiques (FID).
- > Systèmes de Chromatographie Liquide couplée à des détecteurs spécifiques (fluorescence, UV, visible, électrochimie, conductimétrie...).
- > Systèmes de Chromatographie Liquide couplée à un spectromètre de masse (LC-MS/MS).
- > Systèmes de Chromatographie ionique avec détection par ampérométrie pulsée (HPAEC-PAD).
- > Spectromètres de masse à plasma à couplage inductif (ICP-MS).



## Une structure à taille humaine

### Une équipe à votre écoute, un service personnalisé

- > Garantie d'une totale confidentialité
- > Respect des délais
- > Disponibilité et écoute



AQUANA

Les analyses suivies du symbole ★  
sont accréditées COFRAC.

Analyses suivies du symbole \* :  
méthodes spécifiques  
Alimentation Animale.



## PRESTATIONS

- > Ce catalogue comprend une liste non exhaustive des prestations réalisées par le laboratoire (au 01/01/25). Pour toute demande n'y figurant pas, veuillez nous consulter.
- > Pour chaque échantillon une prise en charge est appliquée (frais administratifs + préparation technique simple). Elle est réduite en effectuant vos demandes d'analyses en ligne via notre site internet (voir page 6 pour plus d'informations).
- > Pour toute préparation spéciale, un devis pourra être établi. Remises pour envois groupés ou contrat : nous consulter.

## ENVOI DES ÉCHANTILLONS

- > Sauf cas particuliers, la quantité minimale d'échantillon à faire parvenir au laboratoire est de 200 grammes (poudres et liquides).
- > Pour les comprimés, gélules, capsules la quantité minimale est de 20 unités.
- > Cas particulier de l'analyse de l'aflatoxine M1 : la quantité minimale à transmettre au laboratoire est de 250 g.
- > Des quantités supérieures peuvent être requises (dans le cas d'analyses multiples de vitamines par exemple sur un même échantillon) : nous contacter.
- > Nous demandons à nos clients de privilégier l'enregistrement des demandes via notre espace client sur notre site internet (voir p 6).

## CONSERVATION DES ÉCHANTILLONS

- > Les produits stables sont conservés à température ambiante 3 mois après leur enregistrement au laboratoire.
- > Les autres échantillons sont conservés en chambre froide ou congélateur 1 mois après leur enregistrement.

## TRANSMISSION DES RÉSULTATS

- > Les résultats des prestations analytiques sont consignés sur un rapport d'analyses portant un numéro unique correspondant au numéro de l'échantillon. Les rapports d'analyses sont générés sous format PDF et signés électroniquement.

# ANAL

## VALEURS NUTRITIONNELLES GROUPES 1 ET 2 - RÈGLEMENT UE 1169 / 2011 (INCO)

● Humidité 70° C sous vide	★	Méthode interne / Gravimétrie
● Protéines	★	Méthode interne / Kjeldahl
● Lipides (graisses)	★	Méthode interne / Gravimétrie
● Matières minérales - Cendres	★	Méthode interne / Gravimétrie
● Glucides	★	Méthode interne / Calcul par différence
● Fibres alimentaires totales (Hors produits alimentaires liquides)	★	AOAC 985.29
● Fibres alimentaires totales (Produits alimentaires liquides)		Méthode interne Gravimétrie / Enzymatique
● Fibres insolubles et solubles		AOAC 991.43
● Règlement INCO: Valeurs énergétique / Calorique,  Graisses dont acides gras saturés, Glucides dont sucres, Protéines, Humidité, Matières minérales, Sel (sodium x 2,5)	★	
● Groupe 1: Valeurs énergétique / Calorique, Protéines, Glucides, Lipides, Humidité et Matières minérales	★	
● Groupe 2: Valeurs énergétique / Calorique, Protéines, Glucides dont sucres, Lipides et Profil Acides gras, Fibres Humidité et Matières minérales, Sodium	★	
● Humidité 103 ° C *	★	ISO 6496
● Protéines (Kjeldahl) *	★	ISO 5983 - 2
● Matières grasse selon Procédé A *	★	ISO 6492
● Matières grasse selon Procédé B *	★	ISO 6492
● Matières Minérales - Cendres *	★	Méthode interne / Gravimétrie

★ Analyse sous accréditation Cofrac n°1-0703 « Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) »

\* Méthodes spécifiques Alimentation Animale





## SUCRES, FIBRES, POLYOLS, EDULCORANTS...

● Profil des sucres (Glucose, Fructose, Lactose, Saccharose, Maltose)	★ Méthode interne / HPAEC-PAD
● Sucre individuel	★ Méthode interne / HPAEC-PAD
● Lactose (limite de Quantification : 10mg/100g)	Méthode interne / HPAEC-PAD
● Profil des polyols (Sorbitol, Maltitol, Mannitol, Xylitol, Lactitol, Isomalt)	Méthode interne / HPAEC-PAD
● Polyol individuel	Méthode interne / HPAEC-PAD
● Fructanes (inuline, fructooligosaccharides - FOS)	★ Méthode interne / HPAEC-PAD
● Polydextrose	AOAC 2000.11 / HPAEC-PAD
● Aspartame	NF EN 12856
● Acesulfame-K	NF EN 12856
● Sucralose	Méthode interne / HPLC

★ Analyse sous accréditation Cofrac n°1-0703 « Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) »

# CORPS GRAS

- Extraction de la matière grasse
  - ★ A chaud selon méthode interne ou ISO 6492
  - ★ A froid selon V03-030
- Profil d'acides gras (dont saturés, mono-insaturés, poly-insaturés, Oméga 3, Oméga 6, EPA, ARA, DHA, acides gras trans...)
  - ★ Voir tableau ci-dessous
- Cholestérol
  - NF EN ISO 12228

## Informations sur les méthodes d'analyses des acides gras

Type de matrices	Méthode d'extraction de la matière grasse	Méthode de quantification des acides gras
------------------	---	---

Les méthodes utilisées dépendent de la nature des matrices analysées :

<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Produits transformés hors produits laitiers</li> </ul>	- Extraction de la matière grasse à chaud : Méthode interne	NF EN ISO 12966-2 et NF EN ISO 12966-4
	- Extraction de la matière grasse à froid : V03-030 (si présence d'acide butyrique)	NF EN ISO 12966-2 et NF EN ISO 12966-4
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Produits laitiers hors poudres de lait</li> </ul>	- Extraction de la matière grasse à froid : V03-030	ISO 15884 et ISO 15885
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Matières grasses (hors matières grasses laitières)</li> </ul>	- Pas d'extraction préalable de la matière grasse	NF EN ISO 12966-2 et NF EN ISO 12966-4
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Matières grasses laitières</li> </ul>	- Pas d'extraction préalable de la matière grasse	ISO 15884 et ISO 15885

Dans le cas des poudres de lait, les méthodes utilisées sont les suivantes :

<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Poudres de lait sans acides gras encapsulés</li> </ul>	- Extraction de la matière grasse à froid : V03-030	ISO 15884 et ISO 15885
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Poudres de lait avec acides gras encapsulés</li> </ul>	- Extraction de la matière grasse à chaud : Méthode interne	ISO 15884 et ISO 15885
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Poudres de lait avec ou sans acides gras encapsulés</li> </ul>	- Pas d'extraction préalable de la matière grasse	Méthode interne

Cette méthode interne présente plusieurs avantages :

- > Pas d'extraction de la matière grasse
- > Traitement des poudres de lait contenant des acides gras encapsulés



## ACIDES AMINÉS

● Profil d'acides aminés complet (dont Tryptophane)	★ Méthode interne / HPLC
● Tryptophane	★ Méthode interne / HPLC
● Profil d'acides aminés libres	NF EN ISO 13903 / HPLC
● Taurine	★ Méthode interne / HPLC

## DIVERS

● Acide sorbique	Ann. Fals. Exp. Chim. (1989) / HPLC
● Acide benzoïque	Ann. Fals. Exp. Chim. (1989) / HPLC
● Activité de l'eau (Aw)	Lebensm Wiss-u Technol. 19-29.7
● Caféine	Méthode interne / HPLC
● Mélatonine	Méthode interne / HPLC
● Densité	Méthode interne / Densimètre électronique

## CONTAMINANTS DU LAIT

● Aflatoxine M1	★ Méthode interne / LC-MS-MS
● Mélatonine et acide cyanurique	NF EN 16858 / LC-MS-MS
● Nitrates / Nitrites	★ NF EN ISO 14673-2 / Flux continu segmentés
● Chlorates / Perchlorates	Méthode interne / LC-MS-MS

★ Analyse sous accréditation Cofrac n°1-0703 « Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) »



# VITAMINES

● Vitamine A / Rétinol	★ NF EN 12823-1 / HPLC
● Vitamine A / Rétinol *	★ Méthode interne / HPLC
● Vitamine E / Tocophérol	★ NF EN 12822 / HPLC
● Vitamine E / Tocophérol *	★ Méthode interne / HPLC
Forfait vitamines A+E	★
● Béta-carotène	NF EN 12823-2 / HPLC
● Lutéine	Méthode interne / HPLC
● Vitamine D2 / Ergocalciférol	★ NF EN 12821 / HPLC
● Vitamine D3 / Cholécalférol	★ NF EN 12821 / HPLC
● Vitamine D *	★ Méthode interne / LC-MS-MS
● Vitamine B1 / Thiamine	★ NF EN 14122 / HPLC
● Vitamine B2 / Riboflavine	★ NF EN 14152 / HPLC
Forfait vitamines B1+B2	★
● Vitamine PP / Niacine / Vitamine B3	★ NF EN 15652 / HPLC
● Vitamine B5 / Acide Pantothénique	★ Méthode interne / LC-MS-MS
● Vitamine B6 / Pyridoxine	★ NF EN 14164 / HPLC
● Vitamine B8 / Biotine	★ NF EN 15607 / HPLC
● Vitamine B8 par microbiologie / Biotine Echantillon contenant de l'œuf	Méthode microbiologique
● Vitamine B9 totale / Folates totaux	★ NF EN 14131 / Microbiologie
● Vitamine B12 / Cobalamine	★ Méthode interne / HPLC
● Vitamine C / Acide ascorbique	★ NF V03-135 / HPLC
● Vitamine K1 / Phylloquinone	★ NF EN 14148 / HPLC
● Profil Vitamine K (produits laitiers frais) Vitamine K2 / Menaquinone (MK4 à MK 10) + Vitamine K1	★ Méthode interne / HPLC

★ Analyse sous accréditation Cofrac n°1-0703 « Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) »

\* Méthodes spécifiques Alimentation Animale





## MÉTHODES SPÉCIFIQUES

« FORMULES INFANTILES ET PRODUITS NUTRITIONNELS POUR ADULTES »

### VITAMINES

● Vitamine D2 / Ergocalciférol	★ ISO 20636 / LC-MS-MS
● Vitamine D3 / Cholécalférol	★ ISO 20636 / LC-MS-MS
● Vitamine B5 / Acide Pantothénique	★ ISO 20639 / LC-MS-MS
● Vitamine B9 totale / Folates totaux	★ ISO 20631 / LC-MS-MS
● Vitamine C / Acide Ascorbique	★ ISO 20635 / HPLC
● Vitamine B1 / Thiamine (**)	★ ISO 21470 / LC-MS-MS
● Vitamine B2 / Riboflavine (**)	★ ISO 21470 / LC-MS-MS
● Forfait vitamines B1 + B2 (**)	★ ISO 21470 / LC-MS-MS
● Vitamine PP / Niacine / Vitamine B3 (**)	★ ISO 21470 / LC-MS-MS
● Vitamine B6 / Pyridoxine (**)	★ ISO 21470 / LC-MS-MS
● Forfait vitamines B1 + B2 + B6 + PP (**)	★ ISO 21470 / LC-MS-MS
● Vitamine B8 / Biotine	★ Méthode interne / LC-MS-MS
● Vitamine B9 libre / Acide folique	★ Méthode interne / LC-MS-MS

(\*\*) Analyse sous accréditation Cofrac n°1-0703 « Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) » pour les produits laitiers (selon méthode interne/ LC-MS-MS)

### DIVERS

● Choline totale	★ ISO 21468 / LC-MS-MS
● Carnitine totale	★ ISO 21468 / LC-MS-MS
● Forfait Choline totale + carnitine totale	★ ISO 21468 / LC-MS-MS
● Fructanes (inuline, fructooligosaccharides - FOS)	★ ISO 22579 / HPAEC-PAD
● Galactooligosaccharides (GOS)	Méthode interne / HPAEC-PAD
● Inositol (myo-inositol libre)	★ NF ISO 20637 / HPAEC-PAD
● Nucléotides (AMP - CMP - GMP - IMP - UMP)	★ NF ISO 20638 / HPAEC-PAD

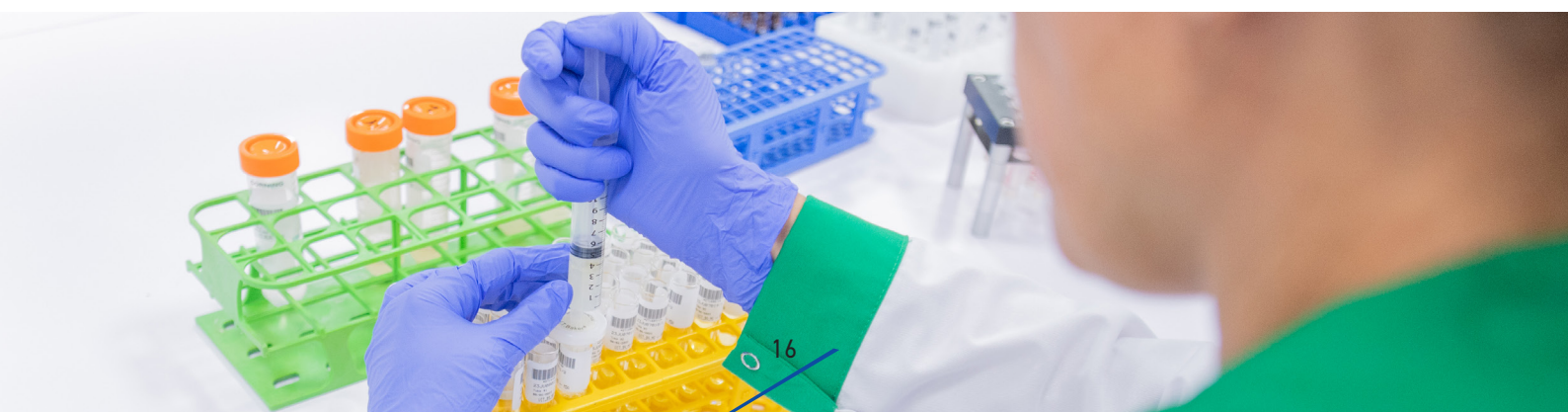
★ Analyse sous accréditation Cofrac n°1-0703 « Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) »

# MINÉRAUX, OLIGO-ÉLÉMENTS, MÉTAUX LOURDS

## Préparation (Mise en solution)

● Calcium	★ Méthode interne / ICP-MS
● Magnésium	★ Méthode interne / ICP-MS
● Phosphore	★ Méthode interne / ICP-MS
● Potassium	★ Méthode interne / ICP-MS
● Sodium	★ Méthode interne / ICP-MS
● Cuivre	★ Méthode interne / ICP-MS
● Fer	★ Méthode interne / ICP-MS
● Manganèse	★ Méthode interne / ICP-MS
● Zinc	★ Méthode interne / ICP-MS
● Chlorures	★ Méthode interne / Potentiométrie
● Sélénium	★ Méthode interne / ICP-MS
● Chrome	★ Méthode interne / ICP-MS
● Molybdène	★ Méthode interne / ICP-MS
● Iode	★ NF EN 15111 / ICP-MS
● Fluorures	Méthode interne / ionométrie
● Plomb	★ NF EN 13805 - NF EN 15763 / ICP-MS
● Mercure	★ NF EN 13805 - NF EN 15763 / ICP-MS
● Cadmium	★ NF EN 13805 - NF EN 15763 / ICP-MS
● Arsenic	★ NF EN 13805 - NF EN 15763 / ICP-MS
● Forfait Plomb + Mercure + Cadmium + Arsenic	★ NF EN 13805 - NF EN 15763 / ICP-MS
● Nickel	★ Méthode interne / ICP - MS
● Etain	★ Méthode interne / ICP - MS
● Cobalt	★ Méthode interne / ICP - MS
● Antimoine	★ Méthode interne / ICP - MS
● Aluminium	Méthode interne / ICP - MS

★ Analyse sous accréditation Cofrac n°1-0703 « Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) »





# INDEX

Acesulfame-K .....	11	Fructanes (FOS) .....	11-15	Phylloquinone (vitamine K1) .....	14
Acide ascorbique (vitamine C) .....	14 - 15	Fructo-oligosaccharides (FOS) .....	11-15	Plomb .....	16
Acide benzoïque .....	13	Fructose .....	11	Polydextrose .....	11
Acide folique (vitamine B9) .....	14 - 15	Galactooligosaccharides (GOS) .....	15	Polyols.....	11
Acide nicotinique (vitamine PP - B3) ...	14 - 15	Glucides assimilables .....	10	Potassium .....	16
Acide pantothénique (vitamine B5) .....	14 - 15	Glucides totaux.....	10	Protéines .....	10
Acide sorbique .....	13	Glucose .....	11	Pro-vitamine A (B-carotène) .....	14
Acides aminés libres .....	13	Humidité .....	10	Pyridoxine (vitamine B6) .....	14 - 15
Acides aminés totaux .....	13	Inositol (myo-inositol) .....	15	Rétinol (vitamine A) .....	14
Acides gras .....	12	Inuline .....	11-15	Riboflavine (vitamine B2).....	14 - 15
Acides gras trans .....	12	Iode .....	16	Saccharose .....	11
Alfatoxine M1 .....	13	Lactitol .....	11	Sélénium .....	16
Arsenic .....	16	Lactose .....	11	Sodium .....	16
Aspartame .....	11	Lipides (matières grasses) .....	10	Sucralose .....	11
Aw .....	13	Lutéine .....	14	Sucres .....	11
B-carotène .....	14	Magnésium .....	16	Taurine .....	13
Biotine (vitamine B8) .....	14	Maltitol .....	11	Thiamine (vitamine B1) .....	14 - 15
Cadmium .....	16	Maltose .....	11	Tocophérols (vitamine E) .....	14
Caféine .....	15	Manganèse .....	16	Tryptophane .....	13
Calcium .....	16	Mannitol .....	11	Vitamine A .....	14
Carnitine totale.....	15	Matières grasses (lipides) .....	10	Vitamine B1 .....	14 - 15
Cendres (matières minérales) .....	10	Matières minérales (cendres) .....	10	Vitamine B12.....	14
Chlorate .....	13	Mélatamine et acide cyanurique .....	13	Vitamine B2 .....	14 - 15
Chlorures .....	16	Mélatonine.....	15	Vitamine B3 (PP) .....	14 - 15
Cholécalciférol (vitamine D3) .....	14 - 15	Ménaquinone (vitamine K2) .....	14	Vitamine B5 .....	14 - 15
Choline totale.....	15	Mercure .....	16	Vitamine B6 .....	14 - 15
Chrome .....	16	Métaux lourds .....	16	Vitamine B8 .....	14 - 15
Cuivre .....	16	Molybdène .....	16	Vitamine B9.....	14 - 15
Cyanocobalamine (vitamine B12) .....	14	Niacine (vitamine PP - B3) .....	14 - 15	Vitamine C .....	14 - 15
Ergocalciférol (vitamine D2) .....	14 - 15	Nicotinamide (vitamine PP - B3) .....	14 - 15	Vitamine D2 .....	14 - 15
Fer .....	16	Nitrates / Nitrites .....	13	Vitamine D3 .....	14 - 15
Fibres alimentaires totales .....	10	Nucléotides .....	15	Vitamine E .....	14
Fibres insolubles .....	10	Oligofructoses (fructanes) .....	11-15	Vitamine K1 .....	14
Fibres solubles .....	10	Oméga 3 et 6 (acides gras) .....	12	Vitamine K2 .....	14
Fluorures .....	16	Perchlorate .....	13	Zinc .....	16
Folates (vitamine B9) .....	14 - 15	Phosphore .....	16		

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## I.

### APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente et de prestation prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle de notre part.

Le fait de passer commande implique l'acceptation entière des informations techniques liées aux prestations analytiques notamment pour celles rendues sous accréditation.

Le client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui pourront être modifiées ou évoluer.

## II.

### ACCREDITATION

Le laboratoire AQUANAL est accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 (Accréditation COFRAC Essais, n° 1- 0703, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

Attestation N° 1-0703, téléchargeable sur le site du COFRAC <http://www.cofrac.fr>.

Les clients ne sont pas autorisés à utiliser la marque d'accréditation. La reproduction des rapports émis n'est autorisée que sous leur forme intégrale.

AQUANAL est accrédité selon les trois types de portée décrits dans le LAB REF 08 : FIXE, FLEX1 et FLEX3.

- En portée FIXE : Le Laboratoire AQUANAL est reconnu compétent par le COFRAC pour pratiquer des protocoles d'analyses en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.
- En portée flexible FLEX1 : AQUANAL est reconnu compétent par le COFRAC pour pratiquer des protocoles d'analyses en suivant les méthodes référencées et sur leurs révisions ultérieures dès lors que celles-ci n'impliquent pas la mise en œuvre de compétences nouvelles.
- En portée flexible FLEX3 : AQUANAL est reconnu compétent dans le domaine couvert par la portée générale pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des prestations sous accréditation est présentée dans notre annexe technique COFRAC et les portées détaillées en vigueur sont consultables et téléchargeables sur le site du COFRAC <http://www.cofrac.fr> ou à votre disposition sur simple demande.

Toutes les analyses réalisées sont rendues sous accréditation dès lors qu'elles relèvent de la portée d'accréditation (matrices/méthodes) et que les critères d'acceptabilité des échantillons sont respectés.

## III.

### PRESTATION ANALYTIQUE

Les résultats des analyses que nous vous transmettons ne sont représentatifs que des échantillons reçus. Nos clients doivent donc accorder le plus grand soin à la préparation des prélèvements transmis au laboratoire, en suivant notamment les recommandations suivantes :

- Utiliser des récipients ou emballages neutres bien fermés hermétiquement et résistants au transport.
- Les identifier de manière indélébile.
- La masse doit être suffisante pour permettre la réalisation des analyses demandées.

Les échantillons transmis doivent être accompagnés d'une demande d'analyses. Nous demandons à nos clients de privilégier l'établissement des demandes via leur espace client sur notre site internet.

La conformité et la représentativité des échantillons soumis à analyse sont sous la responsabilité exclusive du client. Le client doit informer le laboratoire de tous risques toxiques, chimiques ou infectieux et engage sa responsabilité en cas de dommages causés à notre personnel.

Les performances des méthodes et leurs incertitudes sont disponibles sur demande. De même les délais peuvent être précisés. En absence d'indications de la part du Client, le laboratoire appliquera la méthode d'analyse qui lui semble la plus appropriée compte tenu de ses moyens d'investigation sans que sa responsabilité puisse être recherchée pour le non-respect d'une méthode précise.

AQUANAL se réserve le droit de refuser d'analyser ou d'émettre des réserves quant au résultat pour tout échantillon dont les conditions de prélèvement ou de transport ne sont pas satisfaisantes.

#### 1) Quantités nécessaires pour analyses

Afin que nous puissions réaliser la totalité des analyses souhaitées, il est nécessaire de nous transmettre une quantité suffisante d'échantillon. Cette quantité minimale dépend :

- Du type de matrice : produit fini en poudre, biscuits, barres céréalières, céréales petit déjeuner, aliments composés de type plat cuisiné, fruits, légumes, boisson, produit nutritionnel liquide, lait liquide, complément alimentaire sous forme de comprimé, gélule, capsule, stick..., aliment pour animaux, échantillon déjà broyé en provenance d'un autre laboratoire, ...
- Des analyses souhaitées : analyses nutritionnelles complètes : protéines, lipides, glucides, valeur calorique, sucres, acides gras, vitamines, minéraux ... ou analyses uniquement d'un seul ou de quelques paramètres.
- Du conditionnement : produit en vrac ou produit dans un emballage/packaging

La quantité minimale souhaitable est de 200g.

La quantité doit être suffisante pour permettre un broyage et une bonne homogénéisation.

Cas particulier de l'analyse Aflatoxine M1 : la quantité minimale à transmettre au laboratoire est de 250g.

*Le laboratoire se réserve le droit d'accepter des quantités inférieures dans la mesure où l'homogénéisation de l'échantillon reçu est possible et que les quantités strictement nécessaires aux analyses sont suffisantes.*

Toutefois, en cas de faible quantité disponible, merci de nous contacter par email de préférence en précisant le type de matrice et les analyses souhaitées et nous vous assurerons que les analyses sont bien réalisables. Si ce n'est pas le cas nous vous proposerons de prioriser les analyses.

Par exemple :

- Pour les compléments alimentaires de type gélule, comprimé, capsule, sur lesquels les analyses souhaitées sont des vitamines, minéraux, acides aminés, la quantité minimale à nous transmettre est de 20 unités.

- Pour un échantillon déjà broyé et homogénéisé (provenance d'un autre laboratoire), selon les déterminations souhaitées, une quantité de 100 g peut être suffisante.

Pour les produits autres que les compléments alimentaires pour lesquels vous souhaitez des analyses de vitamines et notamment de vitamines liposolubles (vitamines A, E, D, K, B-carotène), la quantité minimale à nous transmettre est de 500g (2 UVC minimum si possible).

## 2) Réception et conservation

AQUANAL s'assure de la conformité des échantillons dès leur réception et informe le client en cas d'éventuels problèmes.

Sauf instructions formelles de la part du client, tous les échantillons conservés sont détruits au bout de 3 mois ou toute autre période plus courte exigée par leur nature.

## IV.

### TRANSMISSION DES RÉSULTATS

#### 1) Transmission

Les résultats des prestations analytiques sont consignés sur un « rapport d'analyses » portant un n° unique correspondant au n° de l'échantillon.

Les rapports d'analyses sont générés sous format PDF et signés électroniquement. Ils sont transmis au client par voie électronique sous forme de fichiers PDF protégés aux destinataires mentionnés sur les demandes d'analyses. Les résultats peuvent également être transmis via fichier Excel, Lims à Lims etc. Seule la version PDF signée électroniquement fait foi.

Un espace client est disponible sur le site internet [www.aquanal.fr](http://www.aquanal.fr). Les identifiants sont fournis sur demande. Une copie du rapport d'analyses en format PDF peut être consultée par le client sur son espace personnalisé.

Tous les messages électroniques sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires.

Le laboratoire AQUANAL décline toute responsabilité si ces rapports d'analyses sont modifiés ou falsifiés par une tierce partie.

Les données de traçabilité qui ont permis d'établir le rapport d'analyse sont conservées pendant au moins 3 ans.

Les délais de remise des résultats d'analyses sont donnés à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement de notre laboratoire.

#### 2) Confidentialité

Le laboratoire s'engage à garder confidentielles toutes informations qui auront été portées à sa connaissance dans le cadre de l'exécution des analyses ou prestations. Le laboratoire également s'oblige à ne pas divulguer la composition des produits et les techniques de ses clients.

Le client s'engage à traiter de manière confidentielle toutes les informations techniques, commerciales, financières ou autres dont il serait amené à avoir connaissance sur le laboratoire, dans le cadre de l'exécution de la prestation.

#### 3) Sous-traitance

Les analyses que nous ne pratiquons pas au sein de notre laboratoire, peuvent être sous-traitées, dans des laboratoires sélectionnés (si possible accrédités). En cas de nécessité technique, nous nous réservons le droit de sous-traiter les analyses pratiquées au sein du laboratoire (analyses accréditées ou non). Dans ce cas précis, le client en sera informé et devra donner son accord.

## V.

### FACTURATION / PAIEMENT

Les factures sont établies hors taxes sur la base du tarif en vigueur au jour de la réception des échantillons sauf accord préalable entre les deux parties. Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation.

Les renseignements portés sur nos plaquettes, tarifs ou tous autres documents n'engagent pas le laboratoire qui se réserve le droit de réactualiser à tout moment ces informations.

Les paiements sont sans escompte et exigibles à réception de la facture sauf dispositions contraires mentionnées dans nos offres.

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 1,5% par mois ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € HT conformément à l'article L441-3 du code du commerce.

Les paiements effectués selon un mode de règlement occasionnant des frais bancaires (lettre de change, billet à ordre...) seront facturés en sus.

Toute réédition du rapport d'analyses suite à une demande particulière du client sera facturée 6,54 € HT (frais administratifs).

## VI.

### LIMITES / LITIGES

#### 1) Limites de responsabilité

La responsabilité de la société n'est engagée que sur l'échantillon reçu et analysé. La responsabilité des signataires ne peut être en aucun cas engagée sur l'interprétation et les conclusions des rapports d'analyse par le client. La société ne pourra être tenue responsable des conséquences de la divulgation et de l'utilisation des résultats. La responsabilité de la société sera limitée au prix de la prestation effectuée.

#### 2) Divers

Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales devaient s'avérer illégales ou inapplicables pour quelques raisons que ce soit, la légalité et l'application des autres dispositions ne sauraient en aucune manière en être affectées.

#### 3) Litige

Pour toute contestation ou litige le Tribunal de Commerce de Bordeaux sera seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défenseurs. Le droit applicable est le droit français.

# AQUANAL

LABORATOIRE AQUITAINE ANALYSES



5 Rue Marcel Dassault  
33600 PESSAC  
FRANCE  
[www.aquanal.fr](http://www.aquanal.fr)

Tel : +33 (0)5 56 90 73 43

